



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le quatre octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D\_2023\_10\_79i

Date de convocation du conseil : 29 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne (sot lors de ce sujet), Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine.

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 22

Absents excusés :

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice  
M. PAUL-HAZARD Michel

Objet : Vente d'une parcelle à Mme CHARRANNAT et Mr MERCADÉ

M. VIGIER Pascal  
Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle  
Mme WILLAUME Francine a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne

Secrétaire de séance : Madame GODREAU Sandrine

*Mme CHARRANNAT sort de la salle et ne prend pas part au vote.*

Monsieur HERBRETEAU rappelle que lors de la séance du 2 juin 2021, le conseil municipal décidait de vendre une partie de la parcelle 230 AD 374 au prix d'1 €/ m<sup>2</sup>.

Il précise que le bornage ayant été réalisé et réglé par les acheteurs, il convient désormais de prendre une délibération mentionnant la surface vendue et le notaire en charge du dossier.

Mr HERBRETEAU informe que la surface bornée à vendre est de 0,52 ares, soit 52 m<sup>2</sup>.

Il est proposé que Me FAULCON se charge de la vente.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,**

**VALIDE cette proposition de vente,**

**CHARGE Me FAULCON de cette vente,**

**AUTORISE Mr le Maire de signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 04/10/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 23/10/2023



Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN